



Mobilisation et coopération



Art et Culture contre le COVID-19

Est-ce trop demander que de la cohérence, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre ?

Depuis les premières restrictions d'activité des salles de spectacle, le 9 mars, les annonces présidentielles et gouvernementales concernant les activités artistiques et culturelles s'enchaînent de manière erratique.

Comment peut-on affirmer le 16 avril que de « *petits festivals* » pourraient se tenir à partir du 11 mai, comme si ces milliers d'événements étaient en mesure de s'adapter d'un jour à l'autre à de nouvelles conditions d'accueil, alors qu'aujourd'hui la quasi-totalité des festivals d'été est annulée et que les festivals d'automne n'ont à ce jour aucune visibilité quant aux conditions de leur tenue ?

Comment peut-on annoncer le 15 mai que la Fête de la musique aura bien lieu, que les parcs à thèmes et les lieux de cultes rouvrent, alors que l'ensemble de nos établissements sont fermés au public, qu'aucun atelier de pratiques artistiques de proximité n'est autorisé, qu'aucune équipe artistique n'a pu réellement reprendre son activité, et que la plupart des salles de spectacle ou de concert n'envisagent aucune reprise possible de la diffusion avant janvier 2021 ?

Comment peut-on interdire les événements de plus de 5.000 personnes jusqu'au 1er septembre, les regroupements de plus de 10 personnes jusqu'au 2 juin, sans limitations intermédiaires à venir, et rouvrir le Puy du Fou ?

Comment peut-on faire de telles annonces alors qu'elles sont en totale contradiction avec les protocoles sanitaires promus par le ministère de la Culture pour l'ensemble des pratiques artistiques et culturelles, pour la tenue des festivals et la réouverture des lieux au public ?

Comment peut-on être autant déconnecté de nos réalités professionnelles, de nos calendriers, de nos outils de travail ?

Comment peut-on annoncer le 6 mai des mesures pour la culture (prolongation des droits pour les intermittents du spectacle, commandes publiques massives pour les créateurs, fonds festivals...) et n'en n'avoir, trois semaines après, aucune traduction concrète ?

Comment peut-on « *refonder une ambition culturelle pour la France* » en « *libérant les énergies créatrices et en donnant aux artistes confiance et visibilité* » sans qu'aucune mesure sérieuse de politique publique ne soit prise ?

Comment peut-on annoncer pour le secteur culturel 50 millions d'euros par-ci, 5 millions par-là, alors que le tourisme, fortement dépendant de nos activités, se voit proposer une enveloppe de 18 milliards ?

Comment peut-on si peu connaître les domaines de la culture qui sont faits de professionnels, organisés et structurés ? Comment peut-on nous traiter comme des amuseurs publics, des histrions égocentriques vivant par et pour leur passion, alors que nos activités ont un poids économique direct de 47,5 milliards d'euros, soit 2,2 % de l'économie française et concernent 2,4 % de sa population active ?

Comment peut-on tenir aussi peu compte des arts et de la culture, quand ils s'appuient sur les droits humains fondamentaux et revendiquent l'émancipation des personnes et le développement de leurs capacités ? Comment peut-on privilégier la rentabilité économique et les seules industries au détriment de la multiplicité des forces citoyennes au service de l'intérêt général ?

Vos annonces distillées au compte-goutte, contradictoires et incohérentes épuisent les acteurs, ajoutent de la confusion à la situation, de la désespérance à la fragilisation.

Souhaitez-vous vraiment que le monde des arts et de la culture sorte de cette crise ? Alors, faites-le avec nous, pas contre nous !

Les signataires

- **ACTES IF** - Réseau solidaire de lieux culturels franciliens
- **AJC** - Association Jazzé Croisé
- **CITI** - Centre International pour les Théâtres Itinérants
- **FAMDT** - Fédération des acteurs et Actrices de Musiques et Danses Traditionnelles
- **FEDELIMA** - Fédération de lieux de musiques actuelles
- **FERAROCK** - Fédération des Radios Associatives Musiques actuelles
- **La Fédération de l'Art Urbain**
- **FNAR** - Fédération nationale des arts de la rue
- **FNEIJMA** - Fédération Nationale des Ecoles d'Influence Jazz et Musiques actuelles
- **France Festivals** - Fédération des festivals de musique et du spectacle vivant
- **FRACA-MA** - Pôle région Centre-Val de Loire musiques actuelles
- **GRAND BUREAU** - Réseau musiques actuelles Auvergne-Rhône-Alpes
- **OCTOPUS** - Fédération des Musiques Actuelles en Occitanie
- **OPALE** - Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprise
- **PAM** - Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud
- **Le Pôle** - Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire
- **RIF** - Réseau des Musiques Actuelles en Ile-de-France
- **RIM** – Réseau des indépendants de la musique
- **Le Réseau Musiques Actuelles Grand Est**
- **SMA** - Syndicat des Musiques Actuelles
- **SYNAVI** - Syndicat national des arts vivants
- **THEMAA** - Association Nationale des Théâtres de Marionnettes et des Arts associés
- **UFISC** - Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles
- **ZONE FRANCHE** - Réseau des musiques du monde

Cette liste sera mise à jour régulièrement

Communiqué du 26 mai 2020
Plus d'informations : UFISC – coordination@ufisc.org